BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 34 du 10 juillet 2014

PARTIE PERMANENTE Administration Centrale

Texte 2

ERRATUM

de classement.

Du 20 mai 2014

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE.

ERRATUM de classement.

Du 20 mai 2014

NOR D E F E 1 4 5 0 5 9 2 Z

Texte modifié :

Instruction n° 8/DEF/SGA/DCSID/SDPSI/BDI du 31 mars 2014 (BOC N° 21 du 25 avril 2014, texte 2 ; BOEM 508.3.6.1).

Référence de publication : BOC n° 34 du 10 juillet 2014, texte 2.

Le classement dans l'édition méthodique du Bulletin officiel des armées du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.
31 mars	Instruction n° 8/DEF/SGA/DCSID/SDPSI/BDI (BOC N° 21 du 25 avril 2014, texte 2; BOEM	508.3.6.1
2014	508.3.6.1) portant abrogation d'un texte.	